



PROGRAMME D'ACTIONS GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Bassin versant de l'Argence

Programme d'Actions
Version provisoire

Table des matières

Contexte	3
I. Synthèse diagnostic du bassin versant de l'Argence.....	5
II. Stratégie d'action	6
FICHES ACTIONS	7
AXE MILIEUX AQUATIQUES	7
1. Restauration hydromorphologique en lit mineur	7
2. Réhabilitation des zones humides.....	8
3. Restauration de la continuité écologique	9
4. Aménagement et gestion des étangs.....	10
5. Aménagement et gestion des fossés.....	11
AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS.....	12
1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques	12
2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires.....	13
3. Augmenter les surfaces en herbe.....	13
AXE PRATIQUES AGRICOLES	14
1. Diversifier les assolements	14
2. Maximiser le temps de couverture des sols.....	15
3. Développer l'agriculture de conservation et l'agroforesterie.....	15
4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation	16
5. Révision des indicateurs et des seuils de gestion.....	17
6. Etudier les quantités d'eau mobilisables.....	18
7. Accompagner les initiatives des partenaires agricoles en matière de filières économies en eau et tolérantes aux aléas climatiques.....	19
AXE COLLECTIVITES, PARTICULIERS, INDUSTRIELS	20
1. Améliorer les connaissances sur les prélèvements des collectivités et identifier les pistes d'économies d'eau	20
2. Améliorer les connaissances sur les prélèvements industriels et identifier les pistes d'économie d'eau.....	21
AXE ANIMATION	22
1. Coordonner les PAGQ.....	22
2. Suivi et évaluation du programme	22
3. Communication et valorisation des actions	23

Contexte

Le bassin de la Charente est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) traduisant le déséquilibre chronique entre les besoins en eau et les ressources. La stratégie de gestion quantitative du comité de bassin Adour-Garonne a pour objectif de résorber les déficits et d'atteindre l'équilibre quantitatif sur les territoires identifiés en déficit. Le secteur amont du bassin est particulièrement concerné par des déficits quantitatifs en eau. Il doit faire l'objet d'une démarche concertée de gestion quantitative sur ce périmètre Charente Amont. Des actions spécifiques sont mises en place sur ce secteur : PTGE Aume-Couture, réflexion sur la récupération des coûts durables du soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban, augmentation des capacités de ces deux barrages.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente s'est engagé dans la mise en place de Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ). Ces programmes s'intègrent dans cette stratégie globale à l'échelle de la Charente amont. 4 bassins versants sont ciblés en priorité : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief (Figure 1).

La démarche engagée est opérationnelle et pragmatique en s'appuyant sur un diagnostic simplifié et une concertation resserrée avec les acteurs de chaque territoire associant l'état, les organisations professionnelles agricoles et les instances de gestion.

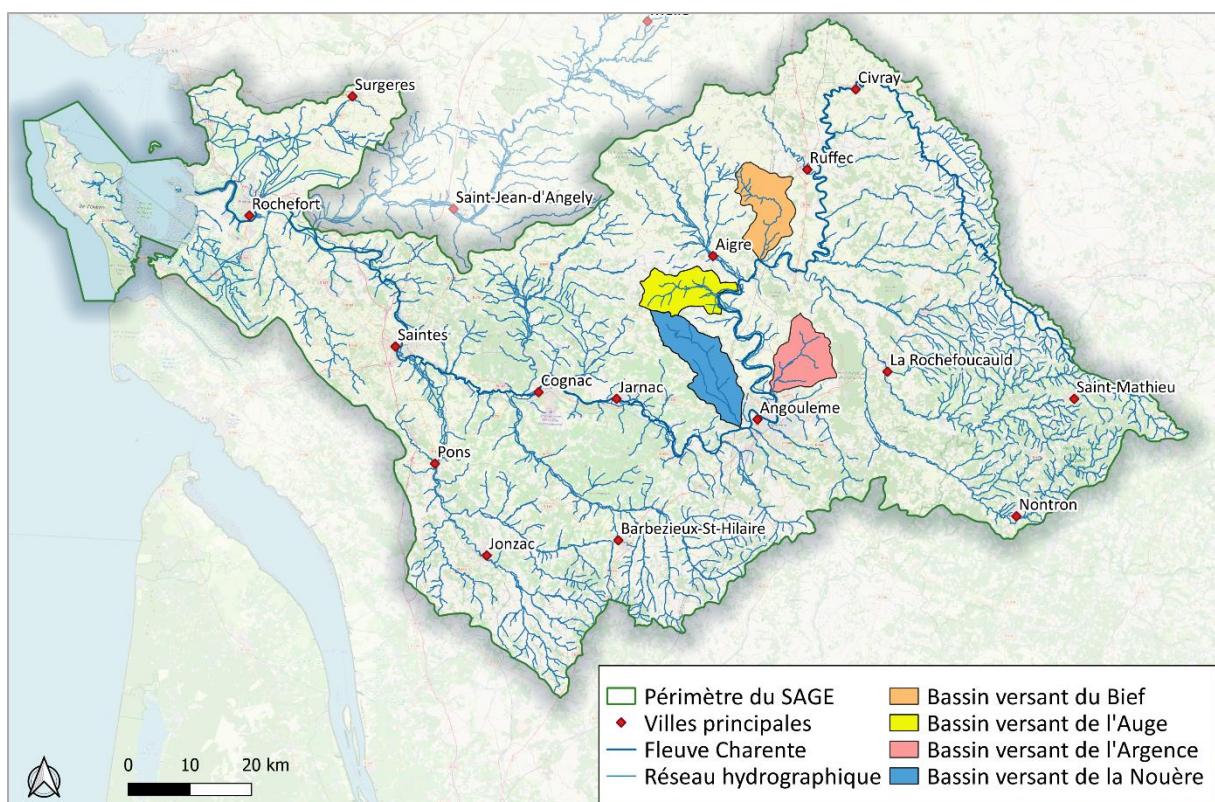


Figure 1 : Cartographie des bassins versants concernés par un PAGQ

L'élaboration de ces programmes d'actions a débuté en juin 2021 avec le recrutement d'un agent. L'état des lieux a été réalisé durant l'été 2021. La rencontre des acteurs de la gestion de l'eau (Syndicats de rivière et Fédération de pêche) et de la Chambre d'Agriculture et de l'OUGC, a permis la réalisation du diagnostic. Les états des lieux et les diagnostics pour les 4 bassins versants ont été validés en comité de pilotage le 10 février 2022. Le poste en charge de l'animation des PAGQ est resté vacant plusieurs mois en 2022. L'animation du programme a été reprise fin 2022 pour constituer la stratégie d'actions. La concertation des acteurs a été élargie pour co-construire le programme.

Le tableau suivant présente l'ensemble des réunions qui ont été organisées dans le cadre de l'élaboration du PAGQ.

Tableau 1 : Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration du PAGQ

Réunion	Date	Objet
Comité technique	02 juillet 2021	Lancement de l'élaboration des programmes d'actions
Comité de pilotage	22 octobre 2021	Présentation de l'état des lieux
Comité technique	11 janvier 2022	Présentation du diagnostic au comité technique
Réunion de concertation	01 février 2022	Concertation sur le volet agricole du programme d'actions
Comité de pilotage	10 février 2022	Présentation du diagnostic et validation de l'état des lieux et du diagnostic
Rencontres techniques individuelles	Octobre 2022 – Octobre 2023	Présentation de l'état des lieux et du diagnostic des PAGQ Identification des actions des programmes
Comité technique	22 septembre 2023	Proposition de fiches actions
Comité de pilotage	21 mars 2024	Présentation des actions
Commission locale de l'eau Charente	2024	Validation des actions

Membres du comité technique :

- EPTB Charente
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- DDT 16
- SMABACAB (depuis 2023)
- SYBRA (depuis 2023)

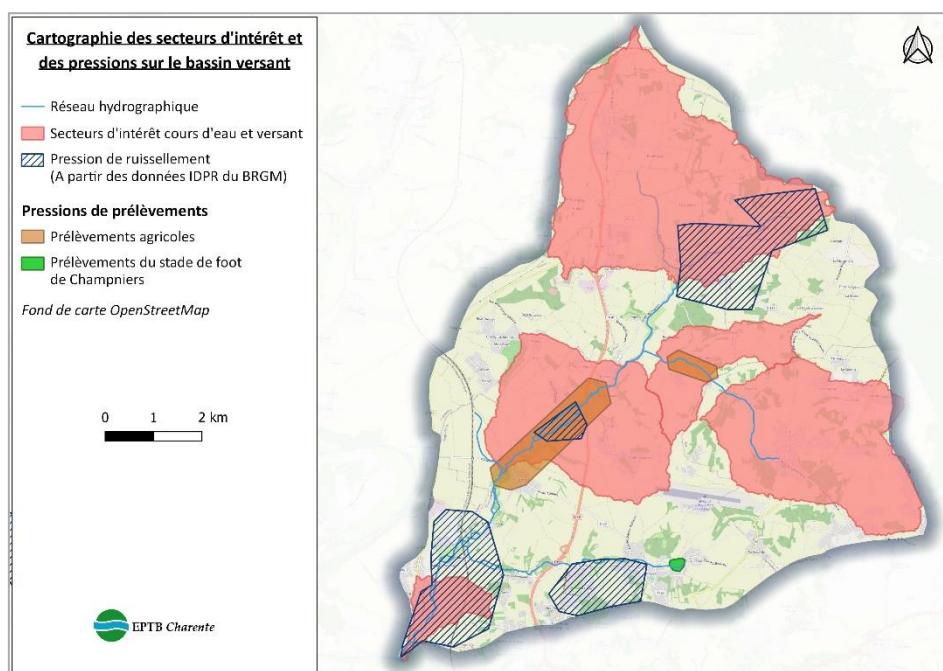
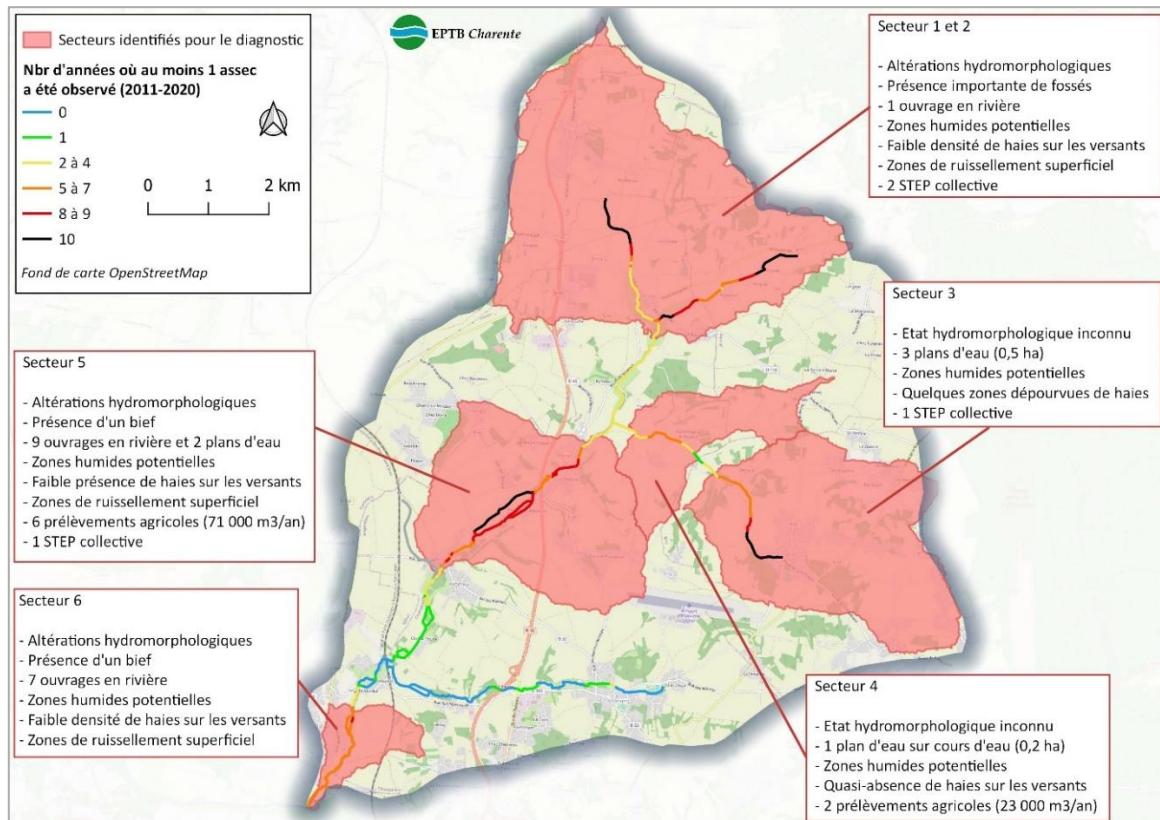
Membres du comité de pilotage :

- EPTB Charente
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- DDT 16
- SMABACAB
- SYBRA
- Chambre d'Agriculture 16
- CIVAM (depuis 2023)
- CAVAC (depuis 2023)
- CER (depuis 2023)
- Maison de l'agriculture Biologique 16 (depuis 2023)
- OCEALIA (depuis 2023)
- NACA (depuis 2023)
- Coopérative de Mansle (depuis 2023)
- OUGC Cogest'Eau
- SAFER (depuis 2023)
- CUMA des Charentes (depuis 2023)
- Fédération de pêche 16
- Charente Nature (depuis 2023)
- CEN (depuis 2023)
- Département de la Charente (depuis 2023)
- Charente Eaux
- PETR du Ruffecois (depuis 2023)
- CC Val de Charente (depuis 2023)
- CC Cœur de Charente (depuis 2023)
- CC du Rouillacais (depuis 2023)
- CA du Grand Angoulême (depuis 2023)

I. Synthèse diagnostic du bassin versant de l'Argence

Le diagnostic s'est basé sur la carte de fréquence des assecs, réalisée par l'EPTB à partir des données de la Fédération de Pêche de Charente. Les secteurs identifiés pour la réalisation du diagnostic sont les parties du cours d'eau en assec au moins 1 année sur 2. Le diagnostic a été réalisé à l'échelle versant.

Sur le bassin versant de l'Argence, 6 secteurs ont été identifiés.

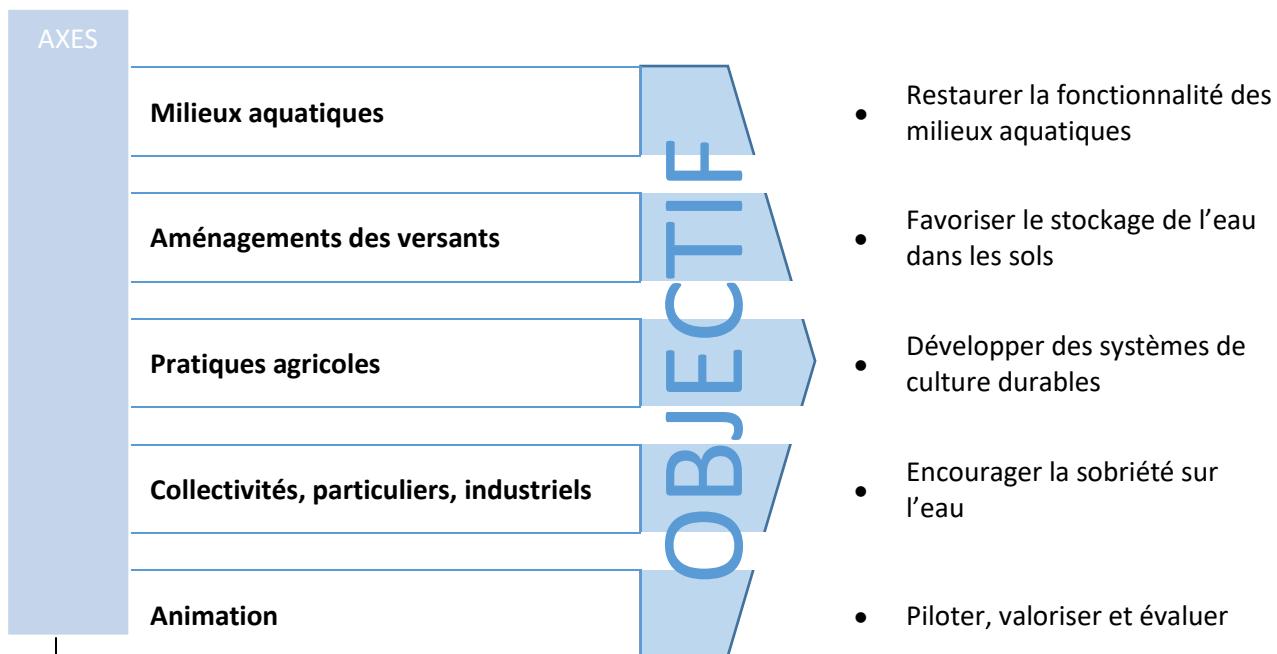


II. Stratégie d'action

Les programmes d'actions pour la gestion quantitative ont été proposés pour :

- Atteindre un équilibre entre besoins et ressource disponible
- Respecter la bonne fonctionnalité des écosystèmes
- S'adapter au changement climatique en cours et aux contextes locaux

Ces enjeux ont été partagés lors des rencontres individuelles, des réunions de concertation et des instances de gouvernances. Les échanges ont permis de définir une stratégie d'action globale pour les quatre bassins versants. Elle s'organise en 5 axes dans lesquels sont détaillés des actions opérationnelles et des outils mobilisables.



De plus, cette stratégie donne un cadre général qui devra s'attacher à :

- Lancer la dynamique et mobiliser les acteurs (OPA, agriculteurs, collectivités, particuliers, associations environnementales...)
- Engager des actions de changements de pratiques (application des étapes du changement : avoir l'idée -> recueillir des références ; considérer et tester l'idée -> accompagner et expérimenter des techniques innovantes ; adopter le changement -> actions structurantes et/ou test de techniques innovantes)
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de l'eau
- Valoriser et massifier les actions déjà engagées sur les territoires

FICHES ACTIONS

AXE MILIEUX AQUATIQUES

Axe	Milieux aquatiques							
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques							
Action	1. Restauration hydromorphologique en lit mineur							
Constat	D'après l'état des lieux 2019 du SDAGE, la pression liée à l'altération morphologique du cours d'eau est élevée : l'Argence est rectifiée et recalibrée sur l'amont et le ruisseau du Champniers est rectifié et recalibré sur l'ensemble du cours d'eau. Le diagnostic hydromorphologique est en cours par le SYBRA. La validation du diagnostic est prévue fin octobre 2023. Cependant, les premiers retours de la phase terrain du diagnostic, font état d'un fort déficit granulométrique sur l'aval de l'Argence donnant lieu à une homogénéisation des habitats et des écoulements.							
Description et calendrier	<u>Amélioration des connaissances</u> pour le suivi des travaux. Définir et mettre en place un suivi piézométrique (pouvant comprendre un suivi des puits aux alentours des sites aménagés) et débitmétrique sectorisé. Piézo : installation 40€ + temps de suivi 15-20 relevés /an soit 7jrs		2024	2025	2026	2027	2028	
Description et calendrier	<u>Diversification des écoulements et de la granulométrie</u> : recharge granulométrique avec des matériaux hétérogènes (adaptée au gabarit / puissance du cours d'eau) <u>Reméandrage</u> : remettre le cours d'eau dans ses anciens méandres ou créer un nouveau cours d'eau sinueux (remis en fond de vallée) ou méandriforme correspondant au type fluvial naturel. <u>Mise en place de radiers</u> : création de radiers qui vont surélever le fond du lit, dissiper l'énergie des crues et améliorer la recharge des nappes. Cout estimé au ml pour autres secteurs : 66,3€/ml		47 300 €	47 300 €	47 300 €	47 300 €	47 300 €	
Lien	Axe Animation (Sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques) Programme pluriannuel de gestion. Outil gestion foncière							
Maître d'ouvrage	SYBRA Communication : co-construction partenariale	Partenaires techniques	OPA, CEN, fédération de pêche, AAPPMA, EPTB, Charente eaux, SAFER					
Objectif de résultat	<u>Priorité</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Secteurs 1 et 2, Argence amont 3547 m et Ruisseau du moulin des Rivauds 1202 m / 6 369 m (optimum à 75%, réalisable sur 4 ans du PAGQ à 12% soit 569 m) • Secteur 5, recharge granulométrique sur 512 m / 6 444 m • Secteur 6, 1 865 m / 2 265 m minimum TOTAL : 7 126 m sur 10 ans 1810 sur 4 ans <u>Autres secteurs à intégrer selon les opportunités (non budgétés)</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Lits perchés : 4 882 m • Ru de Champnier : aval 1200 m + sources mais non considéré cours d'eau • Puymalou : 1 200 m • La Fragnière : 1 100 m (cours d'eau BCAE en aval des secteurs 1et 2 assec) 							
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de km de cours d'eau restauré • Suivi des assecs avant/après • Suivi piézométrique avant / après 							
Coût prévisionnel	260 550 € + secteur prioritaire hors programmation PAGQ : 260 550€ + autres secteurs hors programmation PAGQ : 553 200 €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.					

Axe	Milieux aquatiques							
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques							
Action	2. Réhabilitation des zones humides							
Constat	<p>Sur le bassin versant de l'Argence, des zones humides potentielles peuvent être présentes : entre 267 ha et 675 ha (dont 50 ha à potentialité très forte) d'après les différentes études. Elles représenteraient 3 à 8% de la surface du bassin.</p> <p>C'est la culture de maïs qui est le plus présente en zones humides potentielles. Viennent ensuite les cultures de blé et les surfaces en jachère. Lors du diagnostic cours d'eau, en cours par le SYBRA, certaines zones humides ont été prélocalisées.</p>							
		2024	2025	2026	2027	2028		
Description et calendrier	<p><u>Inventaire</u> : réalisation de l'inventaire exhaustif des zones humides dans le cadre des documents d'urbanisme (PLUI, SCOT). A noter que la cartographie peut évoluer dans le temps en fonction des aménagements.</p> <p>Temps d'inventaire à 60ha /jour + 1 jr de bancarisation pour 4 jrs de terrain. Pour une superficie de 8400 ha de bassin = 175 jrs</p> <p>Prévisionnel sur Grand Angoulême : 125 jr à 285 € + Prévisionnel reste du bassin : 50 jrs à 450 €</p>	8 910 €	8 910 €	8 910 € + 7 500 €	8 910 € + 7 500 €	+ 7 500 €		
	<p><u>Aménagement du lit mineur</u> : reconstitution du matelas alluvial en fond de lit permettant la reconnexion avec la nappe alluviale, qui a pour conséquence un bénéfice important pour les zones humides.</p> <p>+ Suivi piézométrique pour évaluer l'évolution de la nappe d'accompagnement sur certaines zones humides.</p> <p>Cout estimé au ml pour autres secteurs : 66,3€/ml</p>			En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire		
	<p><u>Gestion des zones humides</u> : restauration, entretien de la végétation, pâturage, etc.</p>			En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire	En fonction de l'inventaire		
	<p><u>Accompagnement vers un changement de gestion ou d'activité agricole sur les zones humides</u> : Identifier les activités ou pratiques agricoles compatibles avec le bon fonctionnement des zones humides, en partenariat avec les agriculteurs.</p> <p>5 jrs d'animation / an</p>		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €		
Lien	<p>Axe Animation (Sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques)</p> <p>Outil gestion foncière</p>							
	<p>EPCI en charge des documents d'urbanisme (inventaire ZH, foncier)</p> <p>SYBRA (aménagement, gestion, foncier)</p> <p>EPTB (animation changement de pratique)</p> <p>Communication : co-construction partenariale</p>	Partenaires techniques	<p>SAFER, OPA, CEN, Charente Eaux</p>					
Objectif de résultat	<p><u>Priorité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur 1 : 1,3 ha de ZH potentielles dont zone à fortes fonctionnalités • Secteur 2 : 3 ZH potentielles de 10,3 ha • Secteur 3 : 5,9 ha de ZH potentielles • Secteur 4 : 5,4 ha de ZH potentielles • Secteur 5 : 41,2 ha de ZH potentielles • Secteur 6 : 41,1 ha de ZH potentielles <p>TOTAL : 105 ha</p> <p>A compléter en fonction des résultats de l'inventaire. Estimation max à 675 ha de ZH</p>							
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Surface de zones humides réhabilitées (ha) 							
Coût prévisionnel	82 140 € + Couts d'aménagement et de gestion en fonction de l'inventaire en fonction de l'inventaire	Financement	<p>Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission.</p> <p>Sinon taux de base de 50%.</p> <p>Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.</p>					

Axe	Milieux aquatiques									
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques									
Action	3. Restauration de la continuité écologique									
Constat	<p>33 ouvrages sont répertoriés sur l'Argence. Plus de la moitié sont obsolètes ou n'ont aucun usage. Les autres servent principalement à la stabilisation du profil en long du lit. La pression exercée par les ouvrages sur la continuité écologique est élevée, ainsi que la répartition des écoulements entre les bras sur l'Argence moyenne.</p> <p>Ce manque de gestion ou de gestion coordonnée peut poser problème vis-à-vis du transport des sédiments et de la franchissabilité piscicole. Les ouvrages sont à l'origine de nombreuses incisions du lit principal et des faciès d'écoulements homogènes. Ils contribuent également à créer des ruptures d'écoulement.</p> <p>Le diagnostic cours d'eau, en cours par le SYBRA, viendra compléter les éléments de contexte.</p>									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	<u>Etude de restauration de la continuité écologique</u> : topographie, étude de solutions envisageables en fonction des usages, du type de propriété (privée ou publique), des enjeux locaux, etc.	20 000 €		20 000 €		20 000 €				
	<u>Restaurer les écoulements au droit des ouvrages et le transport sédimentaire</u> : en fonction des conclusions de l'étude, les aménagements de restauration peuvent être: <ul style="list-style-type: none"> - Effacement d'ouvrage, - Arasement partiel et aménagement d'ouverture, - Aménagement de dispositif de franchissement (solution à faible impact quantitatif), - Gestion d'ouvrage (solution à faible impact quantitatif). Prévoir une restauration morphologique en complément en cas notamment d'incision du lit. Cout moyen estimé d' 1 ouvrage : 8 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	SYBRA	Partenaires techniques	Fédération de pêche, AAPMMA, OFB, EPTB							
Objectif de résultat	<u>Etude :</u> <ul style="list-style-type: none"> • 43 ouvrages infranchissables (plus de 25 cm) <u>Restauration prioritaire secteur 5 et 6 :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Secteur 6 : pas de moulin mais 6 vannes, déversoirs et seuils pour jardins potagers • Secteur 5 : 4 moulins et leurs ouvrages associés, 1 seuil de lavoir, 2 seuils, 1 radier, • Entre secteurs 6 et 5 : 3 moulins et leurs ouvrages associés, 1 passage à gué surélevé, • Ru de Champniers : 1 ouvrage de franchissement, 3 seuil, 2 déversoirs 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ouvrages étudiés • Nombre d'ouvrages aménagés • km de cours d'eau en continuité 									
Coût prévisionnel	160 000€	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.							

Axe	Milieux aquatiques									
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques									
Action	4. Aménagement et gestion des étangs									
Constat	<p>Peu de plans d'eau (6) sont présents sur l'Argence. Le diagnostic en cours par le SYBRA pourra révéler des besoins d'aménagement ou de gestion d'étangs supplémentaires.</p> <p>Les étangs n'ont pas un impact fort mais peuvent toutefois provoquer l'assèchement des cours d'eau, une rupture de continuité ou une réduction significative du débit (étang au fil de l'eau et en aval des sources). Avec un coefficient d'évaporation théorique de 0,5 à 1 l/s/Ha en période estivale, il est supposé une perte d'environ 2,6 à 5,3 l/s de débit en été, soit 7,5 à 15 % du QMNA5 extrapolé.</p>									
Description et calendrier	<p><u>Réaliser un état des lieux sur la localisation des étangs et leurs caractéristiques</u> : ex : dimensions, existence légale, entretien, gestion, propriété, parcelles, usage...</p> <p>15 jrs</p> <p><u>Définir une stratégie locale sur la mise aux normes, la gestion et l'aménagement d'étang</u> : en partenariat avec les services de la DDT16.</p> <p>Plusieurs niveaux d'ambition pourront être définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriers aux propriétaires • Aides et conseils • Travaux <p>15 jr pour définir la stratégie puis 5 jrs /an</p>	2024	2025	2026	2027	2028				
Lien	Axe Pratiques agricoles : Etudier les quantités d'eau mobilisables									
Maître d'ouvrage	SYBRA (en fonction de la stratégie définie) DDT (conformité)	Partenaires techniques	DDT16, EPTB Charente, Charente Eaux, OPA, Cogest'eau							
Objectif de résultat	<p><u>Priorité : Secteur 1, 2, 3, 4 et 5 (seuls secteurs où sont inventoriés les étangs)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 plans d'eau le long (ou sur) cours d'eau <p><u>Ru de Champniers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 plans d'eau le long du cours d'eau <p><u>Autres secteurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 plans d'eau le long du cours d'eau 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux • Mise en place de la stratégie 									
Coût prévisionnel	22 500 €	Financement	<p>Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission.</p> <p>Sinon taux de base de 50%.</p> <p>Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.</p>							

Axe	Milieux aquatiques						
Objectif	Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques						
Action	5. Aménagement et gestion des fossés						
Constat	<p>Présence de fossés et de talwegs sur-creusés. Les fossés provoquent un rabattement de la nappe et drainent les versants. Leurs aménagements permettraient une infiltration de l'eau et de limiter le ruissellement.</p>						
Description et calendrier	<p><u>Prérequis</u> : recenser les fossés et réseau de drainage sur les zones prioritaires. Les intégrer à la BD drainage (BRGM, AREAS) 15 jrs</p> <p><u>Zone test d'un projet d'aménagement des fossés à l'échelle du bassin</u> pour avoir un retour d'expériences. Exemples d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retalutage des fossés - Végétalisation - Transformation du fossé en noue (zone d'infiltration) - Mise en place d'obstacles perpendiculairement aux fossés : permet de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau au sein de ce dernier et de remonter localement le niveau de la nappe - Comblement des fossés <p><u>Création d'un groupe de travail</u> sur cette thématique 15 jr pour définir la stratégie puis 5 jrs /an</p> <p><u>Instrumentalisation des zones test</u> : pour avoir un suivi de l'humidification des parcelles agricoles et son impact, recharge de nappe. iézo : installation 40€ + temps de suivi 15-20 relevés /an soit 7jrs</p>		2024	2025	2026	2027	2028
Lien	Axe Pratiques agricoles : Etudier les quantités d'eau mobilisables						
Maître d'ouvrage	A définir	Partenaires techniques	SYBRA, EPTB Charente, Charente Eaux, OPA				
Objectif de résultat	<p><u>Priorité sur les zones de ruissellements</u> secteur 1 et 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'au moins une zone test 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un groupe de travail / nombre de réunion • Nombre de zones tests mises en place • Linéaire de fossé aménagé • Nombre de suivis de débits sur les fossés 						
Coût prévisionnel	35 300 €	Financement	Agence de l'eau : 80% maximum, soumis à l'avis d'une commission. Sinon taux de base de 50%. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.				

AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS

Axe	Aménagement des versants						
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols						
Action	1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques						
Constat	<p>Les Infrastructures Agro-Ecologiques constituent des éléments fixes du paysage et des habitats semi-naturels situés à proximité des parcelles cultivées. Les IAE peuvent avoir diverses formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Linéaire comme les alignements d'arbres et leurs bandes herbeuses au bord ou dans les parcelles, les lisières forestières, haies, talus, murets, bords de fossé, de cours d'eau... • Surfacique comme les prairies inondables, zones humides, bosquets, prés-vergers, parcours, friches, ... • Ponctuelle comme les mares, sources, arbres isolés, ... <p>A proximité des cultures, les IAE permettent notamment d'améliorer la fertilité des sols, sont un frein à l'érosion et au ruissellement et peuvent créer des microclimats favorables aux cultures.</p> <p>Le diagnostic a montré une simplification paysagère comme le démontre la densité de haie qui est moyenne, avec une densité faible voire nulle sur l'amont du bassin et les versants en rive gauche. A cela s'ajoute ponctuellement, des zones de forte sensibilité à la production ou au transfert de ruissellement qui ne favorisent pas le stockage de l'eau dans les sols.</p>						
Description et calendrier	<p><u>Sensibiliser les propriétaires et les exploitants aux IAE (implantation, entretien et réglementation cours d'eau et ZNT)</u> : La sensibilisation est une étape préalable et nécessaire pour l'acceptation des IAE dans le paysage. Celle-ci pourra être réalisée via l'organisation de journées techniques, l'élaboration et la diffusion de brochures ou encore le partage de retours d'expériences. Elle devra mettre en avant les bienfaits des structures agro-écologiques aussi bien du point de vue de la ressource en eau que du point de vue des services écosystémiques rendus à l'agriculture. Cette sensibilisation permettra également de rechercher des sites de plantations et des porteurs de projet.</p> <p>10 jrs /an</p>		2024	2025	2026	2027	2028
	<p><u>Diagnostic des infrastructures agro-écologiques existantes à l'échelle des exploitations</u> : orienté avec une approche biodiversité fonctionnelle. Remise en place de corridors écologiques, restauration des éléments présents et amélioration de leur gestion pour favoriser les auxiliaires de cultures et l'ensemble des services écosystémiques favorables aux pratiques durables.</p> <p>40 exploitations/ an (100%) et 2jrs/ diagnostic</p>		Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €
	<p><u>Plan de gestion agro-environnemental à l'échelle communale</u> : accompagnement de projet permettant une approche concertée et locale (diagnostic associant riverains, agriculteurs, élus) favorable à une mise en œuvre opérationnelle.</p> <p>2 communes /an</p>		36 000€	36 000€	36 000€	36 000€	36 000€
	<p><u>Aménagement / Plantations / repousse spontanée</u></p>		13€/ml	13€/ml	13€/ml	13€/ml	13€/ml
Lien	Axe Aménagement des versants : Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaire						
Maître d'ouvrage	Sensibilisation : EPTB, CIVAM, Chambre d'agriculture Diagnostic : CIVAM, Chambre d'agriculture, EPCI (inventaires SAGE) Plan de gestion : collectivités, EPTB, Chambre d'agriculture Aménagement/ plantation : Chambre d'agriculture, Prom'haies, SYBRA	Partenaires techniques	OPA, Fédération de Chasse, PETR Pays du Ruffecois				
Objectif de résultat	<p><u>Priorité sur les zones de ruissellements</u> en tête de bassin secteur 1 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer de 7 % d'IAE /SAU (obligation PAC) à 10 % (niveau supérieur éco-régime ou HVE) • PGAE sur 100% des communes 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sensibilisation (réunions, supports de communication, formation) • Nombre de diagnostics • Nombre de plan de gestion • Surfaces d'intérêt écologique 						
Coût prévisionnel	277 500 € + 13 € / ml d'aménagement / plantation / repousse	Financement	Agence de l'eau Financement des plantations : appel à projets plantons des haies				

Axe	Aménagement des versants									
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols									
Action	2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires									
Constat	Les haies sont des éléments connexes aux surfaces agricoles qui ont un intérêt majeur sur l'écosystème agricole au sens large : impact micro climatique, rétention des eaux, limitation de l'érosion des sols, limitation de l'impact du vent sur les cultures ou encore secteur de repos ou de déplacement pour la faune. La densité de haies sur le territoire est moyenne. Il convient de favoriser l'implantation de ces aménagements en lien avec les préoccupations et les enjeux du territoire.									
Description et calendrier	Identifier les entreprises exploitant les produits de la haie	5 jrs	2 250 €							
	Identifier les besoins en approvisionnement des entreprises qui récoltent et transforment les produits de la haie (BRF, Plaquettes...).	5 jrs	2 250 €							
	Développer le partenariat avec le Pays du ruffecois : Dans le cadre de sa mission AMI "Territoire vert et bleu" le Pays du Ruffécois travaille sur la plantation et la restauration des linéaires de haies. Une relation étroite devra être poursuivie avec le Pays pour une bonne synergie sur le territoire.	5 jrs/ an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Inciter à la plantation de boisement en diffusant les débouchés de valorisation des produits de la haie.	5 jr /an		2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien	Axe Aménagement des versants : Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques									
Maître d'ouvrage	EPTB	Partenaires techniques	Filière bois énergie du Pays du ruffecois Durepaire (Océalia)							
Objectif de résultat	• Favoriser l'augmentation du linéaire de haie									
Indicateurs de suivi	• Etape de réalisation des partenariats									
Coût prévisionnel	24 750 €	Financement	AEAG : 70%							

Axe	Aménagement des versants									
Objectif	Favoriser le stockage de l'eau dans les sols									
Action	3. Augmenter les surfaces en herbe									
Constat	La présence des surfaces en herbe est très souvent liée aux pratiques d'élevage. Or, l'élevage est assez faible sur le bassin ainsi que les surfaces en herbe.									
Description et calendrier	Mise en œuvre du projet RECIT (Relation Elevages/Cultures Intra-Territoriales) : Réintroduction de l'élevage dans les systèmes céréaliers. Echange entre agriculteurs de Charente et Charente-Maritime, pour trouver des solutions à la réintroduction de l'élevage sur le territoire (transhumance, troupeau itinérant etc ...).	20 jrs / an	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €				
	Mise en place d'aménagements liés à l'élevage : appui technique, financement, travaux (clôture, abreuvement, ...)	10 jrs d'appui technique/ an		Travaux : 20 000 € 4 500 €	Travaux : 20 000 € 4 500 €	Travaux : 20 000 € 4 500 €				
	Accompagner les structures qui souhaitent s'engager dans l'étude des possibilités techniques et économiques d'augmenter les surfaces en herbe. Aider ces structures à monter les projets (mise en place de groupes pilotes, essais, ...). Faire le lien avec les filières et les territoires (ex : PATs de Charente et de Grand Angoulême).	5 jrs / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Lien : Axe animation : Suivi et évaluation du programme (Observatoire assolement)									
Maître d'ouvrage	RECIT : CIVAM Ruffecois, CUMA des Charentes Aménagement : CIVAM, Chambre d'agriculture, SYBRA Accompagnement étude : EPTB	Partenaires techniques	RECIT : GAB17, CEMES-Cesam et CIVAM de Charente Limousine Autres actions : OPA							
Objectif de résultat	• Maintenir les surfaces de prairies existantes • Favoriser l'augmentation des surfaces en herbe. Objectif à chiffrer en fonction de l'observatoire des assolements									
Indicateurs de suivi	• Etape de réalisation des partenariats • Surfaces fourragères implantées • Nombre de céréaliers et d'éleveurs engagés									
Coût prévisionnel	Animation : 74 250 € Travaux d'aménagements: 80 000 €	Financement	Animation : AEAG : 70% Cout d'aménagement clôture, abreuvement : Région (AAP)							

AXE PRATIQUES AGRICOLES

Axe	Pratiques agricoles						
Objectif	Développer des systèmes de culture durables						
Action	1. Diversifier les assolements						
Constat	<p>Les céréales comme le blé tendre, l'orge, et le maïs occupent environ la moitié des terres arables du bassin de l'Argence. Une diversification des cultures, au niveau des parcelles comme des territoires, apparaît comme un levier majeur afin d'accroître la durabilité des systèmes de production agricoles. Notamment, la diversification préserve la matière organique et donc améliore la structure du sol et la capacité de rétention de l'eau du sol. Elle permet aussi d'introduire des cultures plus économies en eau.</p> <p>De plus, la diversification permet la réduction des intrants (eau, pesticides, engrains azoté), l'accroissement de l'hétérogénéité des mosaïques d'habitats ou la réduction des pertes de rendement liées aux retours trop fréquents des mêmes espèces.</p> <p>La diversification des assolements relève d'une stratégie propre à chaque exploitant et exploitation. Cependant, la mise en œuvre de plusieurs leviers peut permettre de contribuer à une sensibilisation et à une modification de cette stratégie.</p>						
Description et calendrier	<u>Recueil des références sur les cultures à Bas Niveau d'Intrant (BNI)</u> locales et diffusion de ces références auprès des agriculteurs. 10 jr pour le recueil, puis 5 yrs /an pour diffusion		2024	2025	2026	2027	2028
	<u>Accompagner des groupes d'agriculteurs</u> dans leur diversification de culture. Capitaliser les données et références et les partager. 10jrs/ groupe		4 500 € / groupe				
	<u>Diagnostic d'exploitation et accompagnement technique individuel</u> 5 exploitations /an à 2jrs/diagnostic et 1 jr/ATI		6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €
	<u>Rechercher des filières et des débouchés</u> 5 yrs /an		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
	<u>Valoriser les agriculteurs engagés</u> 5 yrs /an		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €
Lien	Plusieurs outils pourront être mobiliser pour accompagner et inciter à la diversification des assolements : Bilans carbone / MAEC / PSE / Certifications et labels : HVE, Lu harmony / Observatoire / PATs de Charente, de Grand Angoulême)						
Maître d'ouvrage	OPA	Partenaires techniques	Collectivités				
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter les cultures BNI (% à définir après recueil de référence) Diversifier les assolements (minimum de cultures par exploitation à définir) 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bilans carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de PSE mobilisé Nombre d'ha sous certification et label 						
Coût prévisionnel	65 250 € + 4 500 € / groupe	Financement	Agence de l'eau				

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	2. Maximiser le temps de couverture des sols									
Constat	Sur le bassin versant de l'Argence, bien que la sensibilité au transfert du ruissellement soit nulle à modérée, quelques zones minoritaires de forte sensibilité sont présentes. Il n'y a pas de données sur la couverture des sols et la présence des intercultures en Grandes Cultures. Pour augmenter l'efficience de l'eau, un levier important concerne les pratiques visant à maximiser la couverture du sol par l'intermédiaire des couverts végétaux.									
Description et calendrier	<u>Créer un observatoire sur les couverts végétaux</u> : Exploitation des données sentinelles pour caractériser la mise en place des couverts d'interculture. 10 jrs/an	2024	2025	2026	2027	2028				
	<u>Poursuivre les groupes GIEE et consolider la partie sur les couverts</u> 10jrs/ groupes	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe	4 500 € / groupe				
	<u>Accompagnement technique individuel</u> 5 exploitations/ an à 2 jr/ATI	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Tester des variétés, des techniques, du matériel, ...</u> 5 jrs / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	<u>Faire connaitre et valoriser les expériences</u> 5 jrs / an	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien	Plusieurs outils pourront être mobilisés pour accompagner et inciter à la couverture des sols : Bilans carbone / MAEC / PSE									
Maître d'ouvrage	OPA EPTB (observatoire)	Partenaires techniques	OPA							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Viser 100 % des sols couverts en zone à risque de ruissellement identifiées dans le diagnostic 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de bilan carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de PSE mobilisé Nombre d'action participant à l'observatoire 									
Coût prévisionnel	67 500 € + 4 500 €/ groupe	Financement	Agence de l'eau							

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	3. Développer l'agriculture de conservation et l'agroforesterie									
Constat	L'observation des profils de sol en système ACS montre de nettes évolutions par rapport à un sol travaillé. Ces évolutions entraînent une modification de la circulation de l'eau aussi bien au niveau de l'infiltration qu'en profondeur. De plus, l'augmentation du taux de matière organique permet de stocker davantage d'eau et le mulch de surface diminue l'évapotranspiration. (source APAD)									
Description et calendrier	<u>Groupes d'échange</u> pour capitaliser des données et références et les partager. 10jrs/ groupes	2024	2025	2026	2027	2028				
	<u>Accompagnement technique individuel</u> 2 exploitations/an à 2 jr/ATI	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	<u>Développer les labels</u> : Bas carbone, Au cœur des sols 5 jr /an	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	CIVAM, GIEE de la CAVAC, autre OPA	Partenaires techniques	OPA							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 10 % de la SAU du bassin versant en agriculture de conservation des sols ou en agroforesterie 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'exploitation labellisée Nombre de jour de mobilisation du groupe d'échange 									
Coût prévisionnel	42 750 €	Financement	Agence de l'eau							

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation									
Constat	Des actions de gestion agricole de l'eau sont déjà mises en place sur le territoire par l'OUGC Cogest'Eau. Ces actions pourront être poursuivies voir améliorées par l'acquisition supplémentaire de connaissances. L'optimisation du pilotage et du matériel d'irrigation permettrait une meilleure valorisation de chaque volume d'eau (matériel hydro-économique). Ces actions passent notamment par la formation et l'information des irrigants ainsi que par des aides d'acquisition de matériel.									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	Développer la plateforme Hydrim pour permettre l'exploitation des données (filtre, exploration, traitement de données, indicateurs). Ce traitement de données pourrait servir lors de conseil technique. Améliorer la communication entre Hydrim et E-tiage pour faciliter l'accès aux données météo, aux indicateurs débitmétrique et piézométrique, aux linéaires d'assècs par les irrigants afin de les sensibiliser	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement	Cout de développement				
	Poursuivre la mise en œuvre de mesures de gestion préventives en fonction de l'état des milieux aquatiques. Estimation à 60 jrs/an pour BV Charente soit 6 jrs /sous BV	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €				
	Réaliser un bilan technique annuel des mesures mises en place sur la Nouère pour identifier les possibilités d'amélioration. 5 jr /bassin	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Expérimenter l'optimisation de l'utilisation de l'eau d'irrigation pour accentuer ou développer le conseil : à partir du point de référence de l'exploitation définit par la prise en compte de : - La pluviométrie - Le réglage du matériel (contrôle du matériel pour repérer les fuites et des différences de + - 5 mm à vérifier avec sonde) - La durée du tour d'eau (nombre de jour avant de revenir sur la 1ère parcelle) Orienter le choix des exploitations vers celles qui n'utilisent pas ou peu d'outil de pilotage et/ ou qui irriguent du blé. Si besoin, affiner les connaissances sur les références d'utilisation des sondes capacitives ou les tensiométriques en irrigation du blé 20 jr			9 000 €	9 000 €	9 000 €				
	Sondes capacitives : Centraliser les données des sondes capacitives et mettre en place des sondes capacitives supplémentaires en fonction des besoins 5 jrs/ an 600€ / sondes	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Installation de matériels d'irrigation hydroéconomie et aide à l'acquisition Systèmes de type brise-jet : max 4 000 € Logiciel de bilan hydrique : 300 € Régulation électronique d'avancement : max 3 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €				
	Communication : évolution des volumes prélevés et autorisés qui tendent à la baisse 2 jrs /an	900 €	900 €	900 €	900 €	900 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	COGEST'EAU (Hydrim, gestion préventive, bilans) OPA	Partenaires techniques	Partenariat avec la Chambre d'Agriculture 16 chargée de diffuser l'information / coordonner l'action sur le matériel d'irrigation hydroéconomie							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> 2 ou 3 sondes pour le bassin de l'Argence 100% d'exploitations équipées en compteurs télétransmis 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de sondes capacitives installées Bilan de la gestion anticipatoire à la fin de l'année Graphiques et données fournies mis en place sur e-tiage Nombre de compteurs installés. Il faut que l'ensemble des irrigants d'un même bassin soit équipé. Nombre de formation Nombre d'outil d'information Montant des aides sollicitées 									
Coût prévisionnel	148 500 €	Financement	Agence de l'eau + Financement pour les sondes capacitives, le matériaux d'irrigation hydroéconomie, les compteurs télétransmis : taux en vigueur au moment de l'AAP PVE							

Axe	Pratiques agricoles					
Objectif	Développer des systèmes de culture durables					
Action	5. Révision des indicateurs et des seuils de gestion					
Constat	<p>Sur le bassin versant de l'Argence, les mesures de restriction des prélèvements sont prises en fonction du niveau piézométrique au droit du piézomètre de Vouillac. Il est l'unique piézomètre présent sur le bassin et donc le seul indicateur quantitatif disponible. Toutefois, la DREAL a installé en 2021 une station hydrométrique sur la commune de Balzac (R2300500) qui permettra d'ici quelques années de disposer de données hydrométriques pouvant compléter l'indicateur piézométrique de Lunesse et pouvant éventuellement servir de référence pour la gestion des prélèvements sur le bassin.</p> <p>De plus, la disposition E51 du SAGE prévoit l'amélioration des connaissances des relations nappes/rivière concernant l'Argence.</p>					
Description et calendrier	Après la <u>fiabilisation de la station hydrométrique</u> et l'acquisition de mesures sur quelques années il conviendra de <u>réfléchir à la pertinence de compléter l'indicateur piézométrique</u> actuellement utilisé par un indicateur hydrométrique. La pertinence de l'indicateur piézométrique et des seuils associés pourra également être réinterrogée. Pour ce faire, <u>une analyse des indicateurs existants</u> et des données associées devra être réalisée. Cette analyse sera complétée par <u>un diagnostic hydrologique et hydrogéologique</u> (relations nappe-rivière) établi à partir des suivis existants des milieux aquatiques et des prélèvements. L'étude pourra proposer le remplacement des seuils de gestion fixes, actuellement en vigueur, par des courbes de gestion en cohérence avec le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique naturel du bassin versant.	2024	2025	2026	2027	2028
Lien						
Maître d'ouvrage	EPTB Charente	Partenaires techniques	DDT16, SYBRA, COGEST'EAU, Fédération de pêche			
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une gestion des prélèvements en fonction de l'état des milieux aquatiques 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Avancement de l'étude Rapport final Nombre de réunions organisées 					
Coût prévisionnel	Etude : 50 000 €	Financement	Agence de l'eau : 70%, soumis à l'avis d'une commission. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer en fonction du programme d'intervention des financeurs.			

Axe	Pratiques agricoles						
Objectif	Développer des systèmes de culture durables						
Action	6. Etudier les quantités d'eau mobilisables						
Constat	<p>Quelques plans d'eau sont présents sur le bassin versant de l'Argence. Plusieurs stations d'épuration sont présentes sur le bassin à Champniers, Anais, Brie et Tourriers. Lorsque cela est approprié, la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) constitue l'une des solutions locales possibles à mettre en œuvre pour s'adapter à des tensions saisonnières sur l'eau. Cette solution peut être utilisée en complément d'autres mesures de gestion équilibrée de la ressource en eau. Cette solution ne doit pas venir en concurrence avec la réalimentation des petits cours d'eau par les stations d'épuration pour ne pas accentuer les déficits. Pour apporter des gains sur la ressource, la REUT doit par ailleurs intervenir en substitution à des prélèvements existants. Aujourd'hui, il n'existe pas d'identification (localisation, volume...) des gisements potentiels. La connaissance sur les volumes mobilisables reste donc très partielle et pourrait être étudiée en lien avec les inventaires réalisés sur les autres bassins versants PAGQ.</p>						
Description et calendrier	<u>Prérequis</u> : Identifier les besoins en prenant en compte le changement climatique 10 jours		2024	2025	2026	2027	2028
	<u>Inventaire des plans d'eau</u> : Connaitre la capacité de stockage par un état des lieux (en cours par Cogest'eau dans l'appel à projet économies d'eau en agriculture). 2 jours			900 €			
	<u>Estimation des travaux de connexion</u> : analyser la faisabilité technique et financière de la mobilisation. A prévoir si les capacités des plans d'eau permettent la substitution. 10 jours			4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	<u>Etude de la réutilisation des eaux usées traitées ou pluviales collectées</u> : pour les bassins de Champniers, Anais, Brie et Tourriers. 5 000 € / STEP			20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Lien	Axe Milieux aquatiques : Aménagement et gestion des étangs						
Maître d'ouvrage	COGEST'EAU Gestionnaires station d'épuration (REUT)	Partenaires techniques	Chambres d'agriculture, SYBRA, EPTB				
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des études 						
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Production des études 						
Coût prévisionnel	56 900 €	Financement	AEAG Conseil Départemental AAP				

Axe	Pratiques agricoles									
Objectif	Développer des systèmes de culture durables									
Action	7. Accompagner les initiatives des partenaires agricoles en matière de filières économies en eau et tolérantes aux aléas climatiques									
Constat	Le changement climatique, à travers l'augmentation des températures, du nombre de journées estivales et de l'intensification des épisodes de sécheresse aura des impacts importants, pour certains d'ores et déjà mesurés, sur l'écosystème agricole, qu'il s'agisse de la qualité des sols ou de la phénologie. Ainsi, la profession agricole doit opérer un changement de pratiques et une diversification des cultures afin de réduire les impacts quantitatifs et qualitatifs sur la ressource en eau. Cette diversification des cultures passe nécessairement par le développement de filières à moindre impact sur la ressource en eau sur le territoire, tout en respectant l'équilibre économique des exploitations et la faisabilité technique des cultures. Des initiatives locales sont d'ores et déjà menées sur le bassin.									
		2024	2025	2026	2027	2028				
Description et calendrier	Création d'un groupe d'échanges pour identifier les cultures adaptées à la disponibilité et la gestion de la ressource en eau du bassin. Mobiliser les outils de retours d'expérience, des bilans carbone, des MAEc, ...	10 jrs		4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	Développer des circuits courts : projets variés de transformation céréales (farines, pains, biscuits, pates ...), légumes secs, maraîchage plein champs, viticulture, viande.	5 jours	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	Lien avec les collectivités qui engagent des réflexions sur les filières (PATs de Charente, de Grand Angoulême, projet Chanvre, ...)	5 jours	2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
Lien	Axe Pratiques agricoles : Diversifier les assolements									
Maître d'ouvrage	OPA EPTB (lien collectivités)	Partenaires techniques	EPTB, PETR, SYBRA, porteurs PAT							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Avoir défini des cultures adaptées Avoir accompagné des projets (1/an) 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de groupe d'échange Nombre de retour d'expérience Nombre de bilan carbone Nombre d'étude de faisabilité MAE / nombre d'ha contractualisé MAE Nombre de projet 									
Coût prévisionnel	40 500€	Financement	Agence de l'eau							

AXE COLLECTIVITES, PARTICULIERS, INDUSTRIELS

Axe	Collectivités, particuliers, industriels									
Objectif	Encourager la sobriété sur l'eau									
Action	1. Améliorer les connaissances sur les prélèvements des collectivités et identifier les pistes d'économies d'eau									
Constat	Sur le bassin versant de l'Argence, deux captages pour l'eau potable sont exploités sur les communes de Brie et Champniers. Les prélèvements sont réalisés en eaux souterraines profondes déconnectées des eaux superficielles. Ces prélèvements n'exercent pas de pressions sur la ressource en eau superficielle. Cependant des économies d'eau peuvent être à encourager pour les collectivités et particuliers. Ces économies répondraient également au plan d'action national pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dont l'objectif est d'atteindre -10% d'eau prélevée d'ici à 2030. De plus, un forage pour arroser le stade de football de Champniers est présent et entraîne des assecs sur le cours d'eau lors des prélèvements en période estivale.									
Description et calendrier		2024	2025	2026	2027	2028				
	<u>Mise en place d'actions d'économie d'eau potable par les collectivités du territoire</u> : audit des consommations, suivi régulier des consommations, recherche des fuites, installations de matériel hydroéconome pour les bâtiments publics, réflexions sur les espaces verts...		4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €				
	6€ / kit hydroéconomes 10 jrs/collectivité									
	<u>Sensibiliser les habitants et promouvoir les économies d'eau par l'élaboration et la diffusion d'outil de communication</u>		Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €	Outils : 1 500 €				
	5 jours		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	<u>Adoption d'éco-geste</u> : consommation directe et indirecte (consommer de manière responsable)		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €				
	5 jours									
	<u>Installation de récupérateurs d'eau de pluie et de matériels hydroéconomes</u>		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €				
Lien										
Maître d'ouvrage	Communes, gestionnaires AEP, CDC Cœur de Charente et CA du Grand Angoulême	Partenaires techniques	Charente Eaux, EPTB							
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des volumes prélevés aux captages de Brie et Champniers Diminution des consommations domestiques dans les communes du bassin 									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outil de sensibilisation Volumes d'eau consommés aux captages et par communes et à l'échelle du bassin par les collectivités et les habitants 									
Coût prévisionnel	242 000 €	Financement	Agence de l'eau Collectivités pour les particuliers							

Axe	Collectivités, particuliers, industriels							
Objectif	Encourager la sobriété sur l'eau							
Action	2. Améliorer les connaissances sur les prélèvements industriels et identifier les pistes d'économie d'eau							
Constat	2 établissements industriels sont présents sur le bassin versant de l'Argence. Leurs activités concernent pour l'une la location de terrains et d'autres biens immobiliers et pour l'autre la fabrication de charpentes et d'autres menuiseries. Cette dernière possède un point de rejet mais les données concernant les prélèvements (volumes et périodes) ne sont pas connues alors que les prélèvements liés à cet usage sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau. De plus, ce manque de connaissance ne permet pas d'identifier les pistes d'amélioration et d'évaluer le potentiel d'économies d'eau réalisables lié à cet usage.							
		2024	2025	2026	2027	2028		
Description et calendrier	<p><u>Elaborer un état des lieux et un diagnostic</u> des prélèvements industriels permettant d'identifier, à minima, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la localisation des points de prélèvements, - l'origine de l'eau, - les volumes prélevés, - les volumes rejetés au milieu, - les points de rejet, - les périodes de prélèvement, - les périodes de rejet. <p>Ces éléments devront permettre d'identifier, pour chaque préleveur, les pistes d'économies d'eau réalisables et à mettre en œuvre aussi bien d'un point de vue structurel (process) que conjoncturel lors des périodes de crise.</p> <p>15 jrs/an</p>		6 750 €	6 750 €	6 750 €	6 750 €		
	<p><u>Organiser des réunions d'informations et de sensibilisation</u> réunissant les établissements concernés afin d'identifier les pistes d'économies d'eau à mettre en œuvre (faible nombre d'établissement industriel sur le bassin)</p> <p>5 jrs/an</p>		2 250 €	2 250 €	2 250 €	2 250 €		
Lien								
Maître d'ouvrage	EPTB	Partenaires techniques	Chambre de commerce et d'industrie, BNIC					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des pistes d'amélioration et du potentiel d'économie d'eau réalisable sur l'usage industriel 							
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Production de l'étude 							
Coût prévisionnel	36 000 €	Financement	Agence de l'eau					

AXE ANIMATION

Axe	Animation					
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action					
Action	1. Coordonner les PAGQ					
Constat	L'animateur a un rôle crucial dans la mise en œuvre du programme d'actions en sensibilisant et mobilisant les acteurs de terrain autour de l'objectif d'équilibre quantitatif de l'eau. Il veille à la participation des acteurs ciblés par le programme d'action. Il met en place une relation de confiance avec ces acteurs de terrain en constituant l'intermédiaire entre eux et les différents partenaires. Il assure la coordination des actions sur le territoire.					
Description et calendrier	<p><u>Animation générale</u> : administratif, relations partenariales, contact acteurs</p> <p>Coordination avec les différents programmes en cours</p> <p>Participation à l'élaboration des actions des partenaires</p> <p>Mise en œuvre de la concertation locale,</p> <p>Prise de connaissance des problématiques et des projets locaux</p> <p>20 jrs/an</p> <p><u>Assurer la gouvernance du PAGQ</u> par l'organisation et l'animation des instances de décisions : comités techniques et comités de pilotage.</p> <p>8 jrs/an</p>	2024	2025	2026	2027	2028
Maître d'ouvrage	EPTB					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 comité technique et de pilotage par an 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de comités techniques Nombre de comités de pilotage Nombre de réunions de concertation 					
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 12 800 €	Financement	Agence de l'eau : 70%			

Axe	Animation					
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action					
Action	2. Suivi et évaluation du programme					
Constat	L'animateur en plus de son rôle crucial dans la sensibilisation et la mobilisation des acteurs, veille à la réalisation de l'ensemble des actions du contrat territorial. Il est par ailleurs garant de la mise en œuvre des actions (du point de vue technique et financier) et de leur adéquation avec la stratégie et les objectifs fixés.					
Description et calendrier	<p>Suivi de la mise en œuvre des actions : suivi des financements, Respect de l'adéquation avec la stratégie et les objectifs</p> <p>32 jrs/an</p> <p>Evaluation et recueil des indicateurs</p> <p>Mise à jour des données les plus pertinentes (à définir) du diagnostics (ex : récurrence des assecs)</p> <p>Observatoire des assolements : Analyse annuelle des productions végétales à partir du Registre Parcellaire Graphique</p> <p>40 jrs/an</p>	2024	2025	2026	2027	2028
Maître d'ouvrage	EPTB					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Observatoire : partager les données avec les partenaires 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'action lancée Nombre de partenaires actifs Observatoire : Réaliser un état 0 et suivre l'évolution sur le territoire 					
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 115 200 €	Financement	Agence de l'eau : 70%			

Axe	Animation					
Objectif	Piloter et évaluer le programme d'action					
Action	3. Communication et valorisation des actions					
Constat	Afin de lancer la dynamique et de mobiliser les acteurs, ce premier programme d'actions doit permettre de diffuser des informations sur l'état quantitatif du bassin versant et de sensibiliser les acteurs. Les attentes sont fortes sur la communication et la valorisation des actions engagées sur le territoire. Elles devront permettre une massification des actions pour atteindre les objectifs fixés.					
	AXE MILIEUX AQUATIQUES 1. Restauration hydromorphologique en lit mineur <u>Communication</u> : compréhension de la nécessité des actions par les habitants, acceptation des travaux (accord des propriétaires). 2. Réhabilitation des zones humides <u>Communication</u> : sur la gestion des zones humides, autour de projets vitrines. De manière générale, sensibilisation des professionnels agricoles aux enjeux des milieux aquatiques 10 jrs/an	2024	2025	2026	2027	2028
Description et calendrier	AXE AMENAGEMENT DES VERSANTS 1. Augmenter les Infrastructures Agro-Écologiques <u>Sensibiliser les propriétaires et les exploitants aux IAE (implantation, entretien et réglementation cours d'eau et ZNT)</u> : organisation de journées techniques, élaboration et diffusion de brochures ou encore partage de retours d'expériences. Recherche de sites de plantations et de porteurs de projet. 2. Développer des partenariats entre structures qui exploitent les produits de la haie et propriétaires <u>Inciter à la plantation de boisement</u> en diffusant les débouchés de valorisation des produits de la haie. 10 jrs/an	3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €
	AXE PRATIQUES AGRICOLES 1. Diversifier les assolements <u>Valorisation des agriculteurs engagés</u> 2. Maximiser le temps de couverture des sols <u>Faire connaître et valoriser les expériences</u> 4. Optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation <u>Communication</u> : évolution des volumes prélevés et autorisés qui tendent à la baisse 12 jrs/an	3 840 €	3 840 €	3 840 €	3 840 €	3 840 €
Maître d'ouvrage	EPTB					
Objectif de résultat	<ul style="list-style-type: none"> Avoir créé et réalisé les outils 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de support de communication Nombre d'actions valorisées 					
Coût prévisionnel	Cout journalier : 320€ (intègre les emplois supports et les couts directs et indirects) 51 200 €	Financement	Agence de l'eau : 70%			